



**Organe subsidiaire de mise en œuvre
Quarante-cinquième session
Marrakech, 7-14 novembre 2016**

Point 20 de l'ordre du jour
Clôture et rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
sur les travaux de sa quarante-cinquième session**

Rapporteur : M. Sidat Yaffa (Gambie)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quarante-cinquième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue du 7 au 14 novembre 2016 à Bab Ighli, à Marrakech (Maroc).
2. Le Président du SBI, M. Tomasz Chruszczow (Pologne), a ouvert la session le lundi 7 novembre et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a aussi salué M. Zhihua Chen (Chine) en sa qualité de Vice-Président du SBI et M. Sidat Yaffa (Gambie) en sa qualité de Rapporteur.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 7 novembre, le SBI a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2016/9).
4. À la même séance, le SBI a adopté l'ordre du jour comme suit, le point 4 a) étant laissé en suspens :

1. Ouverture de la session.

GE.16-19531 (F) 091116 091116



* 1 6 1 9 5 3 1 *

Merci de recycler



2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux de la session ;
 - c) Session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen au niveau international ;
 - d) Échange de vues axé sur la facilitation dans le cadre du processus de consultation et d'analyse au niveau international ;
 - e) Autres activités prescrites ;
 - f) Élection des membres du Bureau autres que le Président.
3. Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention :
 - a) État de la situation concernant la présentation et l'examen des deuxièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - b) Compilation-synthèse des deuxièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - c) Révision des « Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, deuxième partie : directives FCCC pour l'établissement des communications nationales » ;
 - d) Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2014 ;
 - e) Rapports de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto.
4. Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention :
 - a) Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ;
 - b) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ;
 - c) Fourniture d'un appui financier et technique ;
 - d) Rapports de synthèse sur l'analyse technique des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention.
5. Établissement de modalités et de procédures concernant le fonctionnement et l'utilisation du registre public visé au paragraphe 12 de l'article 4 de l'Accord de Paris.
6. Établissement de modalités et de procédures concernant le fonctionnement et l'utilisation du registre public visé au paragraphe 12 de l'article 7 de l'Accord de Paris.
7. Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto :
 - a) Examen des modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre ;

-
- b) Procédures, mécanismes et dispositions institutionnelles à prévoir pour les recours concernant les décisions du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre ;
 - c) Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.
 8. Questions relatives aux pays les moins avancés.
 9. Plans nationaux d'adaptation.
 10. Rapport du Comité de l'adaptation.
 11. Rapport du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques.
 12. Mise au point et transfert de technologies :
 - a) Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre et du Réseau des technologies climatiques ;
 - b) Portée et modalités de l'évaluation périodique du Mécanisme technologique pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris ;
 - c) Programme stratégique de Poznań sur le transfert de technologies.
 13. Cadre de référence de l'examen des fonctions du Comité permanent du financement.
 14. Renforcement des capacités dans les pays en développement :
 - a) Troisième examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités au titre de la Convention ;
 - b) Troisième examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto ;
 - c) Comité de Paris sur le renforcement des capacités.
 15. Impact des mesures de riposte mises en œuvre :
 - a) Forum amélioré et programme de travail ;
 - b) Modalités de fonctionnement, programme de travail et fonctions à prévoir au titre de l'Accord de Paris pour le forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre ;
 - c) Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto ;
 - d) Progrès accomplis dans l'application de la décision 1/CP.10.
 16. Questions de genre et changements climatiques.
 17. Questions administratives, financières et institutionnelles :
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2016-2017 ;
 - b) Rapport d'audit et états financiers de 2015 ;
 - c) Autres questions financières.
 18. Rapports sur les activités relatives à la mise en œuvre de l'article 6 de la Convention.
 19. Questions diverses.

20. Clôture et rapport de la session.

5. Le Président a rappelé aux Parties les questions que la Conférence des Parties et la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto avaient renvoyées au SBI. Il a fait savoir que ces questions seraient proposées pour examen au titre des points de l'ordre du jour du SBI auxquels elles se rapportaient sur le fond.

III. Rapports sur les points 2 b) à 19 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Clôture et rapport de la session

(Point 20 de l'ordre du jour)

6. À sa xx^e séance, le xx novembre, le SBI a examiné et adopté le projet de rapport de sa session et a autorisé le Rapporteur, avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président, à achever le rapport de la session et à le mettre à la disposition de toutes les Parties.
